



## Cours industriels

Enseignement de promotion sociale

Ville de Bruxelles

Projet d'établissement<sup>1</sup>

Janvier 2017

<sup>1</sup>Projet soumis à l'adhésion de tous les membres du personnel des Cours industriels

## Sommaire

<b>1-</b>	<b><u>Notre histoire</u></b>	<b>p. 3</b>
<b>2-</b>	<b><u>Nos valeurs</u></b>	<b>p.3</b>
<b>3-</b>	<b><u>Nos missions</u></b>	<b>p.4</b>
	3.1 Missions générales de l'établissement	
	3.2 Missions spécifiques des Cours industriels	
<b>4-</b>	<b><u>Nos spécificités</u></b>	<b>p.4</b>
	4.1 Nos étudiants	
	4.2 Notre offre d'enseignement	
	4.3 Notre capital humain	
	4.4 Nos partenariats	
<b>5-</b>	<b><u>Nos défis</u></b>	<b>p.6</b>
	<b><u>ANNEXES</u></b>	<b>p.8</b>
	1.1 Descriptif de la population par section	
	1.2 Répartition hommes-femmes	
	1.3 Situation socio-professionnelle	
	1.4 Répartition par âge	
	1.5 Taux de réussite	

## 1- Notre histoire

Historiquement parlant, la base de l'enseignement industriel repose sur la création du « conservatoire national des Arts et Métiers » de Paris, par le décret du 19 Vendémiaire de l'An IV ( c 'est-à-dire du 10 octobre 1794).

En Belgique, au début du XIXème siècle, des collections de machines, d'outils, de modèles, de plans et de livres furent constituées. Elles seront regroupées par la suite pour former le « Conservatoire des Arts et Métiers » de Bruxelles.

Ce musée était considéré à l'époque comme un moyen d'information technologique des artisans et des manufacturiers ; il se transformera progressivement en centre expérimental et de recherches où se donneront, en dehors des heures normales de travail, des conférences, des exposés et des cours à caractères technique et technologique.

En 1830, le Conservatoire devient le « Musée des Arts et de l'Industrie » qui adoptera à son tour en 1841 l'appellation « Musée de l'Industrie ».

C'est le 6 décembre 1869 qu'eut lieu l'ouverture de l'Ecole Industrielle, annexée au Musée. Dès l'origine, les cours s'y donnent le soir et sont répartis en trois années d'études. La population croissante de l'Ecole incita la ville de Bruxelles à la transférer au Palais du Midi en 1885. Avec le temps, de nouveaux cours sont organisés et de nouvelles sections créées, si bien qu'en 1923, l'institution prend place parmi les écoles industrielles supérieures.

C'est en 1932 que l'Ecole industrielle s'installe dans les nouveaux locaux de l'Institut des Arts et Métiers. A partir de 1967, cette école s'intitule « Cours techniques Industriels » (CI).

Plus tard le terme « technique » a quitté la dénomination de l'établissement qui s'appelle aujourd'hui : « Cours Industriels »

Jusqu'en 2009 l'école proposera des formations qualifiantes classées aux niveaux secondaire ou supérieur qui s'inscrivent aussi bien en régime 2 qu'en régime 1.

L'école sera complètement transformée en 2009/2010 pour ne plus proposer que de l'enseignement de promotion sociale modulaire (régime).

L'offre de formation fut sans cesse réévaluée pour s'orienter dès 2010/2011 vers d'une part de l'enseignement secondaire qualifiant formant à des métiers dits « en pénurie » et d'autre part vers une section de l'enseignement supérieur unique en région Bruxelles Capitale.

## 2- Nos valeurs

Les CI adhèrent et répondent pleinement au projet éducatif et pédagogique de l'enseignement francophone de la Ville de Bruxelles, qui met notamment en évidence l'importance particulière de l'apprentissage professionnel et technique.

En effet, l'accès à nos formations est ouvert à tous, dans le respect des prescrits légaux (âge, validité des papiers d'identité, capacités préalables requises ...).

Aussi, nous garantissons un enseignement neutre où chaque personne est égale et écoutée avec respect, mais sans éluder la contradiction ni la remise en question.

Enfin, notre établissement affiche de fait une mixité sociale, académique, culturelle et socio-économique ressentie par tous les acteurs des CI comme un réel enrichissement.

### 3- Nos missions

#### 3.1 Missions générales de l'établissement :

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, toutes nos formations ont pour finalités générales de

- 1<sup>o</sup>) concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- 2<sup>o</sup>) répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 3.2 Missions spécifiques des Cours Industriels :

Notre école vise à concourir à l'épanouissement de nos étudiants adultes en favorisant leur intégration sociale et professionnelle par le biais de formations de qualité et ce, quelque soient leur âge, leur sexe, leur origine, leurs convictions philosophiques et leurs trajets de vie.

Notre système de formations modulaires permet d'accueillir l'étudiant en se basant sur son parcours scolaire, mais aussi sur les compétences acquises dans son milieu professionnel ou dans d'autres formations.

Notre école est à la pointe de l'équipement au niveau de la soudure et des techniques du froid. De plus le campus des Arts et Métiers, siège de notre école, abrite un Centre de technologies avancées en électricité, spécialisé dans les techniques du froid.

Nous pouvons grâce aux différents niveaux d'enseignement dans lesquels s'inscrivent nos sections, accueillir un étudiant possédant un certificat d'étude de base de l'enseignement primaire et le mener étape par étape vers une qualification professionnelle, mais aussi vers un diplôme d'enseignement supérieur.

On remarquera que nos sections forment à des métiers dits en « pénurie », ce qui signifie que l'offre d'emploi dans ces secteurs est très importante.

Notre objectif le plus cher est d'amener le plus rapidement possible nos étudiants vers le métier qu'ils ont choisi.

### 4- Nos spécificités

#### 4.1 Nos étudiants

- On remarquera que notre offre de formation touche en majorité des hommes entre 30 et 40 ans.
- La quasi absence de mixité s'explique par le type de formations organisées. Nous proposons des métiers techniques et manuels qui historiquement étaient réservés aux hommes.
- D'autre part, notre établissement est fréquenté tant par une population de travailleurs actifs en recherche de nouvelles orientations ou de perfectionnement, que par une population de travailleurs en recherche d'emploi.

- Les sections les plus fréquentées sont les « Monteurs en sanitaire et chauffage » et les « Techniciens du froid », ces deux métiers sont classés en pénurie en Région bruxelloise.
- La différence importante entre les inscriptions de ces 2 sections s'explique par les conditions d'admission et par le profil des sections.
- L'accès à la section « Monteur en sanitaire et chauffage » est possible sur présentation d'un CEB. Les UE inscrites au dossier pédagogique sont majoritairement des UE pratiques, comportant peu de cours généraux même au niveau technique.
- En ce qui concerne les « Techniciens du froid », les candidats à l'inscription doivent posséder un C2D ou CESI ; plusieurs UE concernent des cours qui ne sont pas directement rattachés au domaine technique comme les mathématiques, le français, le néerlandais .
- Pour nos bacheliers, l'inscription se fait sur base d'un CESS ou d'un test de capacités acquises en mathématique. Celui-ci s'avère bien souvent éliminatoire, mais nous devons être honnêtes vis-à-vis de nos candidats : nous ne pouvons les laisser entamer un cursus où l'absence de maîtrise de capacités préalables les mènerait vers l'abandon donc l'échec.

## 4.2 Notre offre d'enseignement

Les Cours Industriels organisent :

4 sections complètes débouchant sur un certificat de qualification :

- Monteur en sanitaire et chauffage
- Technicien du froid
- Soudeurs qualifiés sur tôle
- Couvreur.

1 section classée au supérieur de type court débouchant sur un bachelier :

- Bachelier en électromécanique finalité froid, chaud, climatisation.

Quelques unités d'enseignement débouchant sur une attestation de réussite

- Connaissance de gestion
- Formation préparatoire aux épreuves d'aptitudes cognitives proposées aux épreuves de sélection à la formation d'inspecteur de police.
- Formation préparatoire au parcours fonctionnel proposé aux épreuves de sélection à la formation d'inspecteur de police.

### 4.3 Notre capital humain

Pour assurer les cours, nous comptons 41 professeurs, présents de une à quatre soirées par semaine ou le samedi entre 8h20 et 15h20. Ceux-ci sont porteurs des titres requis ou possèdent une expérience utile qui leur permet de transmettre leur savoir et savoir-faire, ce qui les classe dans la catégorie des titres suffisants. Le défi actuel de l'établissement est que chaque chargé de cours obtienne un titre pédagogique alors que la plupart ont d'autres charges professionnelles technologiques ou pratiques.

L'encadrement de 380 étudiants et l'assistance à nos professeurs, ainsi que la gestion administrative de l'établissement, sont assurés par une direction, une éducatrice-économiste, une secrétaire-éducatrice et une demi-charge de chef d'atelier.

### 4.4 Nos partenariats

- Les Cours Industriels établissent des conventions de formation avec les missions locales du « grand » Bruxelles.
- Nous travaillons en étroite collaboration avec PolBru et la police fédérale dans le cadre de nos formations préparatoires aux épreuves de sélection à la formation d'inspecteur de police.
- Le fonds de la construction qui soutient financièrement nos étudiants ouvriers en recherche de perfectionnement.

## 5- Nos défis

Actuellement, pour les « Monteurs en sanitaire et chauffage » et les « Techniciens du froid » nous pouvons dire qu'un étudiant sur deux est diplômé par l'établissement. Il ne faut pas perdre de vue qu'une partie de nos inscriptions est générée par une recherche de maintien de droits pour les allocataires sociaux, dans ce cas, seul le document « inscription » les intéresse.

De plus nous avons à cœur de maintenir la qualité de la formation et un niveau élevé d'exigence professionnelle : dès lors, tous nos étudiants ne terminent pas leur cursus.

Dans ce cadre, il est impératif d'augmenter la qualité de l'orientation des étudiants au moment de l'inscription ; force est de constater que la maîtrise de la langue est encore une fois l'obstacle le plus important à l'obtention du diplôme.

L'accès aux UE de pratique est souvent conditionné par la possession du CEB ce qui ne pose aucun problème. Mais l'épreuve intégrée des sections n'est accessible qu'après la réussite d'unités d'enseignement plus « théoriques » qui ont comme finalité l'amélioration des qualités de communication de nos étudiants. C'est donc à ce niveau que les problèmes des fondations en mathématique et en français apparaissent.

Nous avons la chance d'évoluer dans un secteur où la concurrence est peu présente sur le territoire bruxellois et de proposer une formation ouvrant sur des métiers classés en « pénurie ».

La situation de l'Enseignement de Promotion Sociale (budget en enveloppe fermée) nous contraint à maintenir une population stable au sein de notre établissement, au risque de voir notre dotation organique (somme des périodes de cours organisables par l'école) se réduire et entraîner des pertes d'emploi.

Cependant, grâce à nos partenaires extérieurs, nous pouvons diversifier notre offre de formation. L'autre défi est la création d'une section menant à la certification comme : « Assistant aux métiers de la sécurité et du gardiennage ».

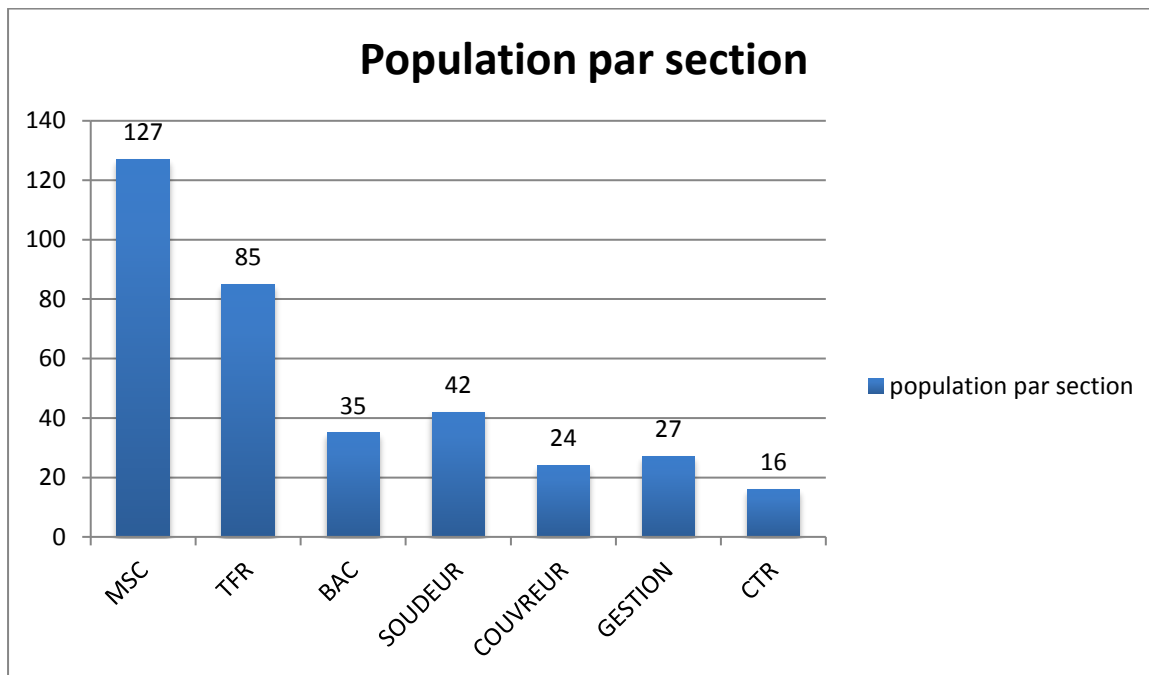


D'autre part, certains de nos atouts comme les frais d'inscription très faibles, le bon référencement de notre site par les moteurs de recherche ou notre présence sur des sites de référence (Dorifor, Prosocbru...), la bonne réputation de notre école et l'expertise de nos chargés de cours nous permettent de maintenir, voire d'augmenter, chaque année le nombre de nos étudiants.

Au vu de la composition de notre population étudiante, il apparaît aussi important, dans un souci d'égalité, de rendre nos formations, traditionnellement fréquentées par des hommes, plus attractives pour des personnes du sexe féminin, et de faciliter l'accès à ces métiers aux femmes.

**Annexes : années de référence 2015-2016**

**1.1 Descriptif de la population fréquentant les cours industriels**

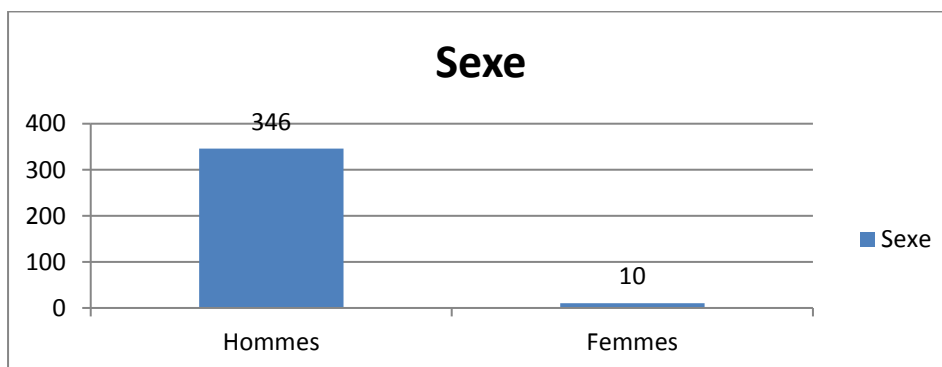


MSC : Monteur en sanitaire et chauffage

TFR : Technicien du froid

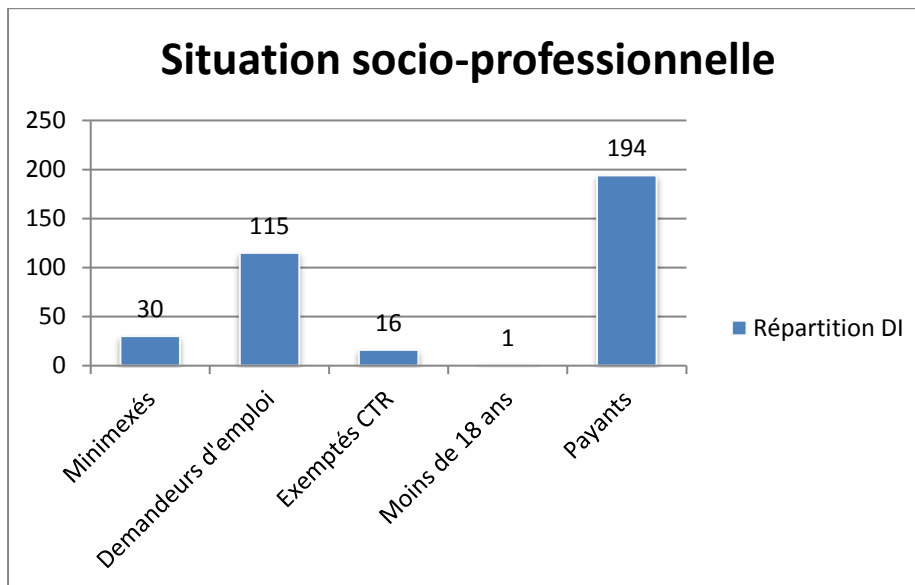
CTR : Centre de traumatologie et de réadaptation

**1.2 Répartition hommes-femmes**

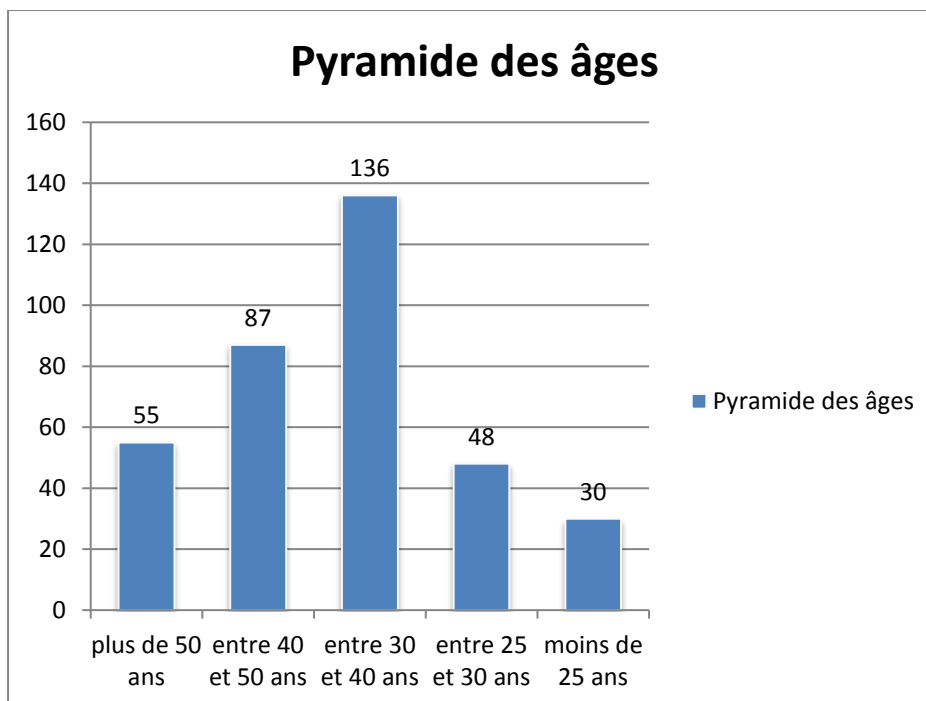




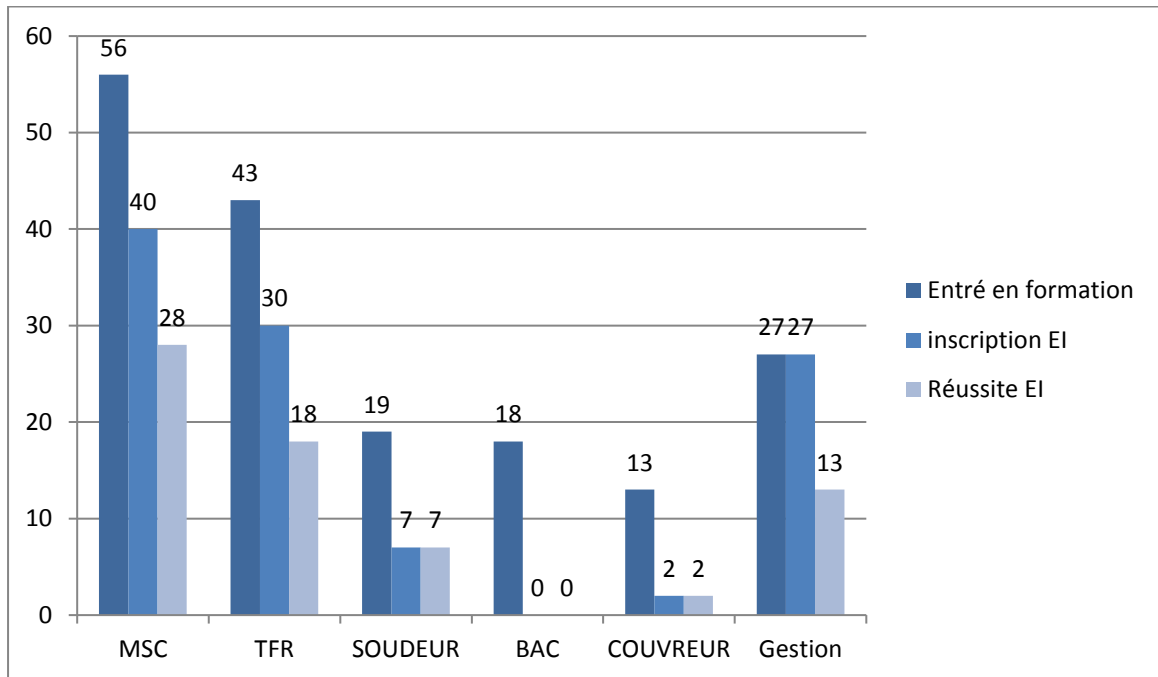
### 1.3 Situation socio-professionnelle



### 1.4 Répartition par âge



### 1.5 Taux de réussite :



MSC : Monteur en sanitaire et chauffage

TFR : Technicien du froid

CTR : Centre de traumatologie et de réadaptation